

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

| | |
|---|---|
| DELIBERATION N°CP2024-09/5/39 DOSSIER N°6489 | PROGRAMMATION 2024 DES AIDES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - QUATRIEME TRANCHE |
|---|---|

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Nicolas SIMONNET
En l'absence de M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATION 2024 DES AIDES A L'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE - QUATRIEME TRANCHE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2020-06/03/28 du 26 juin 2020 approuvant le schéma
départemental d'alimentation en eau potable 2020-2030 ;
VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/30 du 23 juin 2023 approuvant la révision du*

règlement d'aides départementales eau potable ;
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2024-09/5/39 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions correspondantes dont le montant total s'élève à **197 160,25 €** détaillé ci-après :

| Maître d'ouvrage | Localisation | Nature de l'opération | Montant de l'opération HT | Montant éligible HT | Taux | Subvention CD23 |
|--|--|--|---------------------------|-----------------------|------|---------------------|
| Saint Germain Beauré | Colondannes, Lafat, Maison Feyne, Sagnat, Dun le palestel, St Germain Beauré | Travaux d'interconnexions des réseaux d'eau potable | 1,310,635.00 € | 1,310,635.00 € | 10 % | 131,063.50 € |
| Communauté d'Agglomération du Grand Guéret | Captages du Maupuy, de chabrière Prise d'eau de la Gatempé | PPC - Maitrise d'oeuvre Captages Maupuy, Chabrières, Gartempe - Acquisitions et Travaux captages Maupuy | 395,767.50 € | 395,767.50 € | 10 % | 39,576.75 € |
| Communauté d'Agglomération du Grand Guéret | St Sulpice le Guérétois | Installation de cinq dispositifs de désinfection par chloration | 97,800.00 € | 88,400.00 € | 30 % | 26,520.00 € |
| TOTAL | | | 1,804,202.50 € | 1,794,802.50 € | | 197,160.25 € |

Maître d'ouvrage Saint Germain Beauré :

Adopté 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

Maître d'ouvrage Communauté d'Agglomération du Grand Guéret :

Ne prennent pas part au vote :

Mme Armelle MARTIN, Eric BODEAU, Mme Mary-Line GEOFFRE (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU)
 M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN) Elus Membres Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Adopté 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'adopter la programmation des aides à l'alimentation en eau potable pour 2024 (4 ème tranche) ;
- de fixer à deux ans le délai de réalisation des études ou des travaux à compter de la date de notification de la réattribution de la subvention ;
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées respectivement sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Opération 0013 – Fonction 732.

Publié sur www.creuse.fr le 09/10/2024

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20241009-CP2024244_2-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET